

Janvier 2024

2024

PROGRAMME DE TRAVAIL

Région Normandie

SOMMAIRE

LISTE DES ABREVIATIONS	3
INTRODUCTION	4
PROGRAMMATION SANTE PUBLIQUE FRANCE-NORMANDIE	5
ENJEU 1. ANTICIPATION, PREPARATION ET REPONSE AUX MENACES DE SANTE PUBLIQUE, DONT LES EPIDEMIES	7
ENJEU 2. NUMERIQUE EN SANTE	11
ENJEU 3. SANTE ENVIRONNEMENTALE, CHANGEMENT CLIMATIQUE, ENVIRONNEMENTS DE TRAVAIL	12
ENJEU 4. FARDEAU DES MALADIES ET DE LEURS DETERMINANTS, EFFICACITE DES INTERVENTIONS ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT DE LA PREVENTION	15
ENJEU 5. STRATEGIE DE PREVENTION, MARKETING SOCIAL ET APPROCHE PAR POPULATIONS	18
ENJEU 6. INEGALITES SOCIALES, VULNERABILITES TERRITORIALES	19
EXPERTISE, VALORISATION ET PARTENARIATS EN REGION	20

LISTE DES ABREVIATIONS

ARS	Agence régionale de santé
BSP	Bulletin de santé publique
Corevih	Coordination régionale de lutte contre le VIH
Cpias	Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins
DGS	Direction générale de la santé
Dreal	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
DSET	Département santé-environnement-travail
EDSH	Entrepôt de donnée de santé hospitalière
Gast	Groupe d'alerte en santé travail
GEA	Gastro-entérite aiguë
Gepp	Groupe d'échange de pratiques professionnelles
IRA	Infections respiratoires aiguës
IST	Infections sexuellement transmissibles
IIM	Infection Invasive à Méningocoque
MDO	Maladie à déclaration obligatoire
ORS	Observatoire régional de la santé
Oscour	Organisation de la surveillance coordonnée des urgences
PE	Point épidémiologique
PPS	Prévention et promotion de la santé
Psas	Programme de surveillance air & santé
Sacs	Système d'alerte canicule et santé
SIDEP	Système d'Information de DEpistage Populationnel
SNDS	Système national des données de santé
SurSaUD®	Surveillance sanitaire des urgences et des décès®
URML	Union régionale des médecins libéraux
URPS	Union régionale des professionnels de santé

INTRODUCTION

Le programme de travail 2024 de Santé publique France vise à promouvoir des environnements favorables à la santé et à anticiper les changements globaux, tout en répondant aux attentes des partenaires et en renforçant l'organisation de l'agence pour faire face à des événements majeurs tels que les grands événements sportifs de 2024.

Ses objectifs clés :

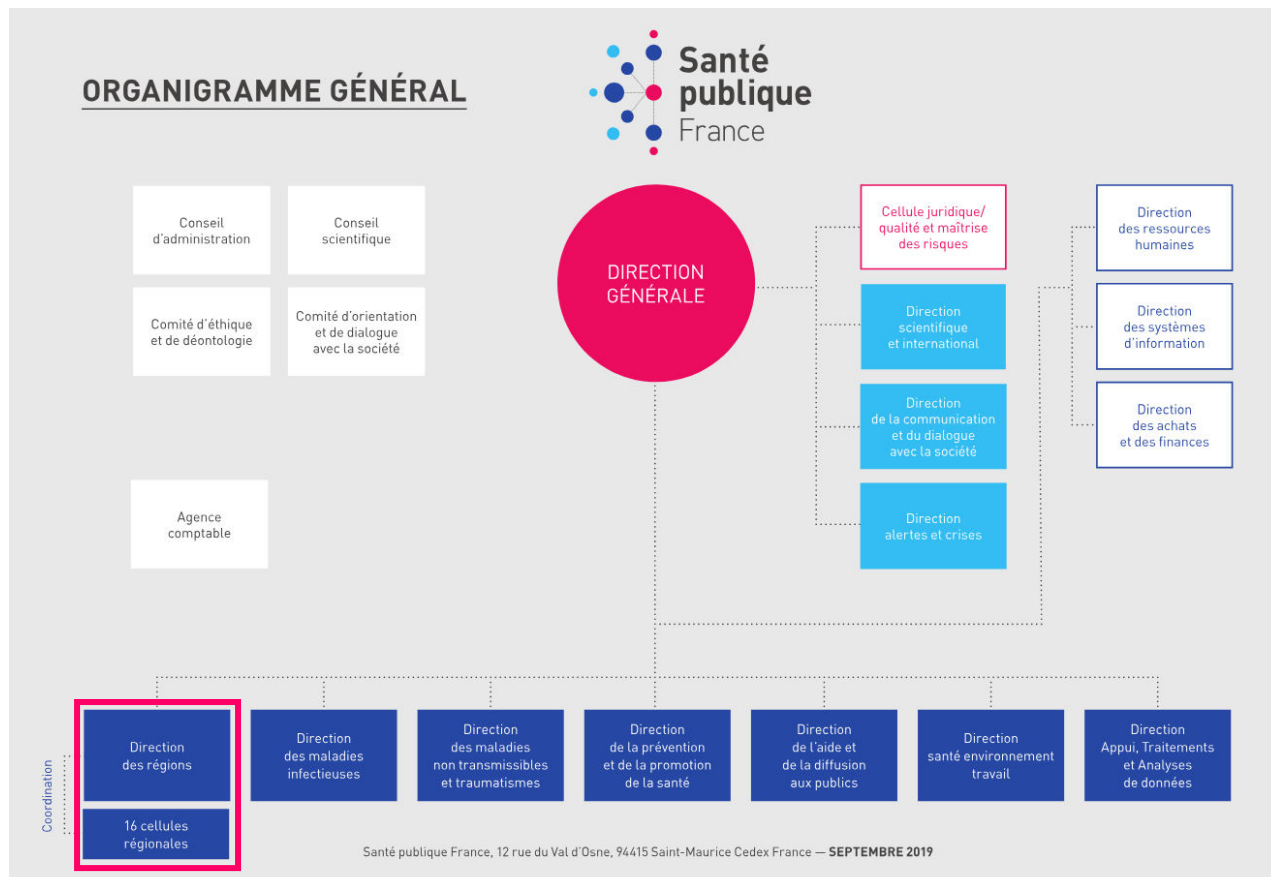
- Assurer une réponse réactive et adaptée aux menaces sur la santé publique ;
- Promouvoir des environnements et comportements favorables à une meilleure santé ;
- Anticiper les effets des changements climatiques, environnementaux et sociétaux ;
- Renforcer l'expertise et les capacités d'aide à la décision, en particulier en 2024.

Les axes de développement en 2024 sont :

- **Veille et Surveillance** : Engagement fort dans l'animation et le renforcement des dispositifs de veille, en particulier pour la prévention des épidémies hivernales. Collaboration avec des partenaires tels que le Consortium Emergen, l'ANRS-Maladies infectieuses émergentes et les entrepôts de données de santé hospitalière (EDSH).
- **Modernisation des Systèmes d'Informations** : Stratégie de modernisation pour renforcer l'efficacité opérationnelle et la réactivité face aux urgences sanitaires.
- **Approche "One Health - Une seule santé"** : Réduction des facteurs de risque et développement d'environnements favorables à la santé en collaboration avec des partenaires et dans le cadre de plans nationaux et régionaux.
- **Croisement des Données** : Importance du croisement des données pour comprendre les liens entre expositions, facteurs de risque et impact sur la santé. Utilisation d'approches méthodologiques innovantes en collaboration avec des partenaires comme le GreenData For Health.
- **Promotion de la Santé Mentale et Accompagnement des Familles** : Priorité en 2024 de promouvoir la santé mentale et accompagner les familles dans les 1 000 premiers jours de l'enfant.
- **Marketing Social et Compétences Psychosociales** : Déploiement de dispositifs de marketing social pour influencer les connaissances, attitudes et comportements. Soutien au développement des compétences psychosociales.
- **Registre d'Interventions Efficaces** : Poursuite des travaux pour alimenter le registre d'interventions efficaces et prometteuses, facilitant l'accès aux décideurs territoriaux.
- **Open Data** : Renforcement de la stratégie d'Open Data avec le déploiement d'une nouvelle plateforme en 2024, visant à rendre les indicateurs accessibles au grand public.

Programmation Santé publique France-Normandie

Santé publique France-Normandie appartient à la direction des régions (DiRe) qui pilote l'action régionale de Santé publique France.



- **L'équipe de la cellule régionale Normandie**



Le pilotage de l'action régionale confère à la DiRe une forte composante transversale qui s'exprime au travers du processus de programmation de l'agence. L'action régionale sur l'ensemble des domaines d'intervention de l'agence (maladies infectieuses, pathologies liées à l'environnement, santé travail, maladies chroniques et accidents de la vie courante, prévention/promotion de la santé) se traduit par une contribution de la DiRe à la plupart des autres programmes de l'Agence.

Les principes qui guident les orientations de travail répondent à 6 grands enjeux de l'Agence :



1. Anticipation, préparation et réponse aux menaces de santé publique, dont les épidémies
2. Numérique en santé publique
3. Santé environnementale, changement climatique, environnements de travail
4. Fardeau des maladies et de leurs déterminants, efficacité des interventions et retour sur investissement de la prévention
5. Stratégie de prévention, marketing social et approche par populations
6. Inégalités sociales, vulnérabilités territoriales

Le programme de travail de SpFrance Normandie est arrêté conjointement par Santé publique France et l'ARS de Normandie au cours de comités de pilotage, conformément à la convention Santé publique France - ARS de Normandie signée le 13 juin 2017.

• Cycle de programmation





ENJEU 1

ANTICIPATION, PREPARATION ET REPONSE AUX MENACES DE SANTE PUBLIQUE, DONT LES EPIDEMIES

« Garantir une réponse réactive et adaptée aux menaces pour la santé »

L'anticipation, la préparation et la réponse aux menaces sanitaires de grande ampleur sont au cœur des missions de Santé publique France. L'association des fonctions de veille, d'alerte et des moyens de réponse dont elle dispose lui permet d'anticiper et de garantir une réponse réactive et adaptée aux menaces pour la santé des populations, à tous les échelons territoriaux, qu'il s'agisse d'une urgence sanitaire simple, d'une situation sanitaire exceptionnelle ou encore d'une crise.

Ces défis s'inscrivent dans un contexte où les attentes des partenaires et des parties prenantes sont fortes, tant au niveau national que territorial, et impliquent une organisation agile de Santé publique France pour y répondre. Ainsi, et dans la continuité des travaux déjà initiés, plusieurs axes de développement majeurs seront à l'œuvre en 2024.

CONTRIBUER A L'EVALUATION DE L'ENSEMBLE DES RISQUES, NOTAMMENT PAR L'ANIMATION ET LE RENFORCEMENT DE DISPOSITIFS DE VEILLE ET DE SURVEILLANCE

Santé publique France-Normandie, dans ses domaines de compétences, appuiera l'ARS dans la réponse aux crises et événements exceptionnels. Elle poursuivra ses activités de veille et d'appui à l'ARS pour la réponse aux signaux de santé publique inhabituels et complexes, tout en maintenant une expertise de haut niveau dans l'évaluation du risque. Ainsi en 2024, elle poursuivra ses activités de réponse :

- 1) Sur les émergences notamment à travers le projet EMERGEN (Consortium pour la surveillance et la recherche sur les infections à pathogènes émergents via la génomique microbienne). Santé publique France-Normandie poursuivra la surveillance des variants circulants du SARS-CoV-2, la description des caractéristiques des premiers cas sur son territoire, l'extension à d'autres pathogènes que le SARS-CoV-2 ainsi que l'animation du réseau de laboratoires.
- 2) En cas d'activation de plans (canicule, grands froids, pics de pollution atmosphérique, épidémies...) ou lors de catastrophes naturelles inondations ou industrielles.

En 2024, Santé publique France Normandie avancera sur plusieurs projets dans le domaine de l'anticipation et la préparation aux menaces de santé publique :

- 1) La participation au RETEX Armada organisé par la Préfecture afin de capitaliser l'expérience pour de futurs grands rassemblements ;
- 2) La participation à la mise en place d'une surveillance spécifique pour les Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 en déclinaison de la stratégie nationale de l'Agence ;
- 3) La mise en place d'une surveillance spécifique pour la commémoration du 80^{ème} anniversaire du débarquement en Normandie ;
- 4) La poursuite des réflexions sur la construction d'outils réactifs pour la collecte d'informations auprès des médecins généralistes avec l'URML et l'ARS en cas d'accident ou catastrophe climatique.

→ Évaluation des signaux sanitaires infectieux ou non

L'évaluation de signaux et alertes sur les clusters avérés ou suspicions de clusters liés à des pathologies infectieuses ou non, restera une priorité. Santé publique France-Normandie sera fortement investie sur les investigations des signaux et alertes complexes avec :

- L'évaluation des signaux sanitaires issus de l'analyse régulière des données de surveillance à visée d'alerte, et des signaux complexes (signaux inhabituels ou avec un impact sanitaire important) issus du point focal régional avec une réponse de Santé publique France aux ARS 7j/7 24h/24 via l'astreinte nationale ;
- Le pilotage et la réalisation d'investigations/études épidémiologiques des situations sanitaires le nécessitant ;
- La réponse aux saisines, notamment dans le domaine des maladies non transmissibles (dans le cadre de l'instruction relative à la gestion de suspicion de cas groupés communautaires de cancers ou de maladies non transmissibles), de la santé environnementale et de la santé-travail.

Pour l'évaluation des signaux en santé-travail, une réflexion devra être menée concernant le devenir du Groupe d'alerte et de réponse en santé-travail (Gast) en Normandie afin de tenir compte de la mise en place du Centre régional de pathologies professionnelles et environnementales (CRPPE) et, au sein de Santé publique France, du comité d'experts Santé-Environnement-Travail et du dispositif interne de prise en charge des signaux et alerte en Santé Environnement Travail. Santé publique France-Normandie assurait l'animation du Gast et la Directions de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (Dreets), et, selon le signal, le Centre anti-poison et de toxicovigilance (CAP-TV) et l'ARS.

→ Surveillance, alerte et contrôle des maladies infectieuses ou non

En 2024, Santé publique France-Normandie continuera à animer, analyser et diffuser les indicateurs de suivi issus des données des systèmes de surveillance régionalisés suivants (*détaillé dans le rapport d'activité SpF-Normandie 2023*) :

• Surveillance syndromique ou non spécifique (SurSaUD®)

En 2024, les activités liées à la surveillance syndromique seront de :

- Poursuivre l'analyse hebdomadaire des principaux regroupements syndromiques d'intérêt et la production d'indicateurs spécifiques (santé mentale, gastro-entérites...) ;
- Consolider le partenariat avec les associations SOS Médecins et réseaux d'urgences ainsi que valoriser les données par des analyses thématiques spécifiques (santé mentale, consommation de drogues, attraction géographique de l'offre de soins d'urgences) ;
- Participer aux travaux nationaux sur la thématique de surveillance syndromique avec notamment la participation au COPIL Oscour® et les travaux autour des données avec la Direction Appui Traitement et Analyses de données (DATA) et les autres cellules régionales de l'Agence ;
- Appuyer l'ARS dans le déploiement de la certification électronique dans la région afin de renforcer et améliorer la réactivité du dispositif régional de surveillance des causes médicales de décès. Plusieurs points de situation des taux de couverture de la certification électronique par département ont été réalisés afin d'accompagner l'ARS dans ses actions de promotion de la dématérialisation auprès des établissements de santé et de suivre sa progression. En 2024, la production régulière de ces points de situation sera poursuivie.

• Surveillance des arboviroses

En 2024, Santé publique France-Normandie poursuivra sa contribution à l'animation du réseau régional de surveillance des arboviroses, et participera au groupe d'échanges de pratiques professionnelles (GEPP) national arboviroses avec la direction des maladies infectieuses de Santé publique France-Normandie.

- **Suivi des couvertures vaccinales**

En 2024, les données de couverture vaccinale seront produites à partir de plusieurs sources de données et diffusées à travers un Bulletin de santé publique, concomitamment aux multiples actions de terrain menées dans le cadre de la semaine européenne de la vaccination. Ces couvertures concernent l'ensemble des vaccinations de la petite enfance, celles de l'adolescence ainsi que des vaccinations cibles chez des personnes à risque et chez les professionnels de santé (notamment vaccination antigrippale).

- **Surveillance des épidémies hivernales et de la Covid-19 : surveillance des infections respiratoires aiguës**

En 2023, la surveillance a évolué pour prendre en compte les enjeux du SARS-CoV-2, de la grippe saisonnière, de la bronchiolite et des autres virus respiratoires. La surveillance s'appuie sur un dispositif multi-sources visant à dégager un faisceau d'arguments épidémiologiques pour suivre les tendances et éclairer les décideurs. L'équipe de Santé publique France-Normandie poursuivra cette surveillance en 2024 à travers :

- L'animation du dispositif de surveillance sentinelle, à partir des services de réanimation, des cas graves de COVID-19, de grippe et de bronchiolite ;
- Le suivi des épidémies d'IRA en établissement des personnes âgées dépendantes ou non et la production d'une rétro-information transmise par Santé publique France-Normandie à l'ARS, le CPIas et les établissements médico-sociaux synthétisant la situation épidémique régionale afin d'adapter leurs mesures de prévention ;
- La production de points épidémiologiques régionaux hebdomadaires ;
- La production d'un bilan des IRA de la saison 2023-2024 ;
- La production d'un bilan des infections au SARS-CoV-2 sur la période mars 2020- février 2023.

- **Surveillance des virus émergents**

Des surveillances spécifiques, coordonnées par Santé publique France, ont été mises en place lors d'émergences de nouveaux virus (A(H5N1) et A(H7N9), MERS-CoV), afin d'assurer leur identification, diagnostic et prise en charge rapide et limiter les risques de transmission autochtone. Santé publique France-Normandie reste engagée dans les surveillances de nouveaux virus émergents en appui des ARS (Cf. mission Emergen page 7).

- **Surveillance des maladies à déclaration obligatoire (MDO)**

L'analyse régulière des données sera poursuivie pour décrire l'évolution de l'incidence des MDO. Au cours de l'épidémie de COVID-19, la mise en place des mesures barrières (confinement, port du masque, distanciation...) a aussi eu un effet réducteur sur la transmission de pathologies infectieuses. Avec la levée des dernières mesures obligatoires, des sur-incidences de différentes pathologies ont pu être observées en 2022-2023 ([IIM par exemple](#)). Une actualisation régionale des données de surveillance sera effectuée en termes d'incidence et caractéristiques clinico-épidémiologiques des principales MDO et plusieurs bilans seront produits (i.e. légionellose, tuberculose, saturnisme infantile).

- **Surveillance des infections sexuellement transmissibles (IST)**

Santé publique France-Normandie continuera à mobiliser et sensibiliser les acteurs et partenaires et, organisera avec les Corevih, des réunions de sensibilisation des acteurs de la lutte contre ces maladies (dans le cadre de VIHTEST par exemple). La production d'un bilan IST est prévue en 2024.

- **Surveillance des gastro-entérites aiguës (GEA) d'origine hydrique**

Santé publique France-Normandie continuera de transmettre régulièrement à l'ARS Normandie la liste des unités de distribution d'eau de consommation humaine sur lesquelles une suspicion d'épidémie de gastro-entérites en lien avec la consommation d'eau a été détectée par l'outil de détection des agrégats. Ces transmissions ont pour but d'aider l'ARS à orienter le programme d'inspection d'une part, et de réaliser des enquêtes environnementales en lien avec les personnes responsables de la production et de la distribution de l'eau (PRPDE) d'autre part.

- **Sum'EAU**

Dans le cadre de la surveillance microbiologique des eaux usées (dispositif SUM'EAU), des indicateurs qualitatifs (présence/absence) et quantitatifs ont été proposés afin de pouvoir apprécier le niveau de circulation du SARS-CoV-2 dans la population à différents niveaux géographiques (national, régional et départemental). En 2024, Santé publique France-Normandie participera à la validation, au suivi et à la diffusion des indicateurs de surveillance dans les eaux usées suite au déploiement du dispositif dans la région.

- **Système d'Alerte Canicule et Santé (SACS)**

Chaque année, un dispositif de surveillance sanitaire, coordonné par Santé publique France en collaboration avec Météo France, est mis en place du 1^{er} juin au 15 septembre. Santé publique France-Normandie assure cette surveillance sur le territoire normand et réalise des rétro-informations auprès de l'ARS puis des autres partenaires en cas de vague de de chaleur nécessitant une prévention renforcée (niveau orange et rouge de la vigilance canicule). Le bilan estival 2023 sera publié en février 2024.

➔ **Participation à la structuration et à l'animation des plateformes régionales de veille et d'urgence sanitaire de l'ARS**

Santé publique France-Normandie participera aux activités d'animation du réseau régional de veille sanitaire, en lien avec l'ARS :

- Contribution aux points de situation avec l'ARS ;
- Participation à la mise à jour de protocoles d'organisation ou de fonctionnement de la plateforme et à l'élaboration d'outils et procédures en appui à l'ARS ;
- Participation à l'actualisation de la procédure Santé publique France - Normandie/ARS sur le traitement d'un signal sanitaire ;
- Participation aux rencontres avec les partenaires de veille sanitaire ou environnementale, notamment les partenaires contribuant aux dispositifs de surveillance à visée d'alerte (Atmo Normandie, CHU, services de réanimation et centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPias)) ;
- Organisation de la rétro-information des partenaires de veille sanitaire : édition et diffusion de points épidémiologiques hebdomadaires et de bulletins de santé publique (BSP) thématiques.



ENJEU 2

NUMERIQUE EN SANTE PUBLIQUE

« Renforcer notre efficacité et notre impact en santé publique en tirant partie des possibilités offertes par le numérique »

Le numérique en santé publique fait référence à l'utilisation de la technologie digitale pour l'acquisition, le traitement, l'analyse et la restitution des données. Il englobe aussi l'utilisation d'applications informatiques permettant la transmission d'informations au grand public et au décideur (Plateforme [Géodes](#) par exemple).

La technologie numérique intègre également des approches innovantes dans le traitement, l'analyse, la restitution et la visualisation des données et offre des capacités de modélisation utiles à la prise de décision.

Santé publique France identifie les priorités de développement suivantes, à mettre en œuvre pour renforcer la surveillance, notamment :

- L'évolution du dispositif SI-DEP et l'élargissement à d'autres examens de biologie médicale (projet LABOe-SI). Les infections respiratoires aiguës et les arboviroses sont pressenties pour faire partie de la première série de pathologies à intégrer ;
- La refonte de l'interface du système SurSaUD® ;
- L'accompagnement de l'ARS dans le renforcement du déploiement de la certification électronique des décès ;
- L'accompagnement de la dématérialisation des MDO notamment le renforcement de la télédéclaration du VIH et du Sida et de la tuberculose ;
- La dématérialisation du signalement des cas graves de grippe, de Covid-19 et d'infections par le VRS par les services de réanimation.



ENJEU 3

Enjeux Santé environnement, travail et changement climatique

« Réduire les expositions et favoriser le développement d'environnements favorables à la santé dans un contexte de changement climatique »

Santé publique France évalue et quantifie les expositions aux facteurs de risque environnementaux et professionnels, dans l'objectif d'en estimer le fardeau pour la santé publique, de proposer des interventions destinées à en réduire les impacts sanitaires, de promouvoir des environnements favorables à la santé dans le principe « Une seule santé » ainsi que d'évaluer l'effet des actions entreprises pour atteindre ces objectifs.

Dans la région, l'évaluation des risques et des impacts sur la santé, des pollutions chimiques et environnementales, notamment des sites et sols pollués ou de la pollution atmosphérique, d'origine industrielle ou non, restent des priorités. Les nouveaux enjeux de l'interaction entre les agents infectieux, les hôtes et l'environnement, dont les écosystèmes dans un contexte de changement climatique, nécessitent d'être anticipés.

Santé publique France-Normandie réalise des études répondant à des besoins localisés d'acquisition de connaissances ou en réponse à un questionnement de santé publique. Ainsi en 2024, plusieurs études seront finalisées, poursuivies ou menées.

→ Dispositif Santé post-incendie 76 (SPI76)

La surveillance épidémiologique de l'état de santé de la population générale à partir du SNDS sera poursuivie. L'année 2024 sera consacrée à l'analyse d'indicateurs de périnatalité et de pathologies cardiovasculaires.

Concernant le suivi des travailleurs, l'année 2024 sera consacrée à la finalisation de la constitution de la cohorte des travailleurs avec les partenaires (CNRACL, Cnav et Cnam) et à la construction des indicateurs de santé pour l'ensemble des travailleurs exposés.

→ Programme de surveillance air et santé

Santé publique France pilote un programme de surveillance air et santé (Psas) depuis 1998. Santé publique France-Normandie est pleinement investie dans ce programme et continuera la co-animation, avec la Direction santé environnement travail (DSET), du GT « air et santé » au sein de Santé publique France. Santé publique France-Normandie assure également une expertise régionale dans ce domaine et participe à la production de données et connaissances afin de construire différents plaidoyers, plans et documents produits par l'ARS et les autres partenaires régionaux :

- En 2024, elle poursuivra la diffusion et la formation à l'évaluation quantitative de l'impact sur la santé de la pollution atmosphérique (EQIS-PA) et appuiera les différentes collectivités dans sa relation.
- Une EQIS de la pollution de l'air sur des indicateurs de morbidité est en cours de réalisation à l'échelles nationale et régionale. L'étude s'intègre dans le projet EMAPEC (Estimating the Morbidity from Air Pollution and its Economic Costs) de l'OMS. Santé publique France-Normandie participe activement à ce travail et assurera la valorisation des résultats normands auprès des partenaires. En 2024, il est prévu de finaliser les analyses, de rédiger le rapport et de valoriser les résultats.
- Santé publique France-Normandie participera, par ailleurs, aux travaux qui seront définis dans le cadre du plan de protection de l'atmosphère (PPA), aux réunions des comités techniques et comités de pilotage.

→ EQIS multifacteurs

L'évaluation quantitative de l'impact sur la santé, débutée en 2021 pour évaluer les impacts sur la santé de différents déterminants de santé (pollution de l'air, température, bruit, mobilités actives, espaces verts), est en cours de finalisation. Elle couvre trois métropoles françaises dont celle de Rouen. En 2024, il est prévu la publication et la valorisation des résultats en partenariat étroit avec la Métropole Rouen Normandie pour les données régionales.

→ Étude multicentrique de l'état de santé des populations autour des bassins industriels

Santé publique France étudie actuellement la faisabilité de produire des indicateurs sur l'état de santé des populations vivant autour des bassins industriels (indicateur cancer notamment). Il s'agit de produire des indicateurs agrégés sur l'ensemble des bassins industriels identifiés. Parmi les 52 bassins industriels identifiés en France, trois sont situés en Normandie (Le Havre, Port-Jérôme et Rouen). Santé publique France-Normandie participera aux réflexions du groupe de travail inter-direction de Santé publique France.

→ Bilan du saturnisme infantile en Normandie

Si elle ne permet pas d'estimer l'imprégnation par le plomb en population générale, cette surveillance menée par Santé publique France avec les Centres antipoison et de toxicovigilance (CAPTV) vise à : 1/ Décrire les activités de dépistage du saturnisme chez l'enfant, 2/ Recenser des cas de saturnisme et décrire leurs caractéristiques, 3/ Décrire la prise en charge médicale et environnementale des enfants intoxiqués par le plomb. Ce dispositif est complété par la notification des nouveaux cas de saturnisme (première plombémie supérieure 50 µg/L) par les ARS à Santé Publique France. En 2024, il est prévu de réaliser un bilan régional de la surveillance du saturnisme infantile sous forme de point épidémiologique à partir des données de la base du Système national de surveillance des plombémies de l'enfant (SNSPE). Y seront décrits l'évolution de l'activité de dépistage dans la région, notamment par prescripteur, la distribution des plombémies et les caractéristiques des enfants dépistés et des cas de saturnisme incidents. Ce bilan contribuera à orienter les actions de sensibilisation de l'ARS pour l'incitation au dépistage du saturnisme infantile et permettra de faire un point régional suite à l'abaissement en 2015 du seuil de déclaration obligatoire du saturnisme infantile à 50 µg/L. Santé publique France-Normandie pourra appuyer l'ARS dans ses actions.

→ Investigation d'une suspicion de cluster de cancers pédiatriques dans l'Eure

L'enquête menée en 2020-21 a conclu à l'existence d'un nombre plus élevé qu'attendu d'enfants atteints de leucémie entre les années 2017 et 2019 sur la zone d'étude. L'exploitation du questionnaire épidémiologique n'a pas fait émerger de facteur de risque commun aux enfants ou d'hypothèse étiologique et l'état des lieux environnemental n'a pas relevé de caractéristique particulière qui pourrait constituer une hypothèse d'exposition commune des enfants malades. La surveillance de la fréquence des leucémies pédiatriques sur la zone d'étude a été maintenue afin de confirmer que le cluster était une manifestation de la variation aléatoire du nombre de cancers. Un bilan post-surveillance sera réalisé en 2024 lorsque les données du RNCE seront consolidées.

→ Production d'une plaquette de biosurveillance vulgarisée

Suite à plusieurs signaux environnementaux tels que des suspicions de clusters de cancer, sites et sols pollués ou incendies industriels, une plaquette sur la biosurveillance vulgarisée et pédagogique est attendue par l'ARS afin de pouvoir contribuer à l'appropriation de ce sujet complexe par les élus, préfet, etc.

→ Urbanisme favorable à la santé et changement climatique en région Normandie

L'agence attachera une importance toute particulière aux populations vulnérables et aux impacts liés aux changements climatiques, ainsi qu'au développement d'un urbanisme favorable à la santé. Santé publique France Normandie poursuivra sa participation à l'ensemble des réflexions de l'Agence sur ces sujets et assure la valorisation des données en région auprès de différents partenaires :

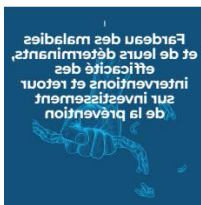
- Expertise régionale sur les impacts sanitaires du changement climatique auprès des partenaires en fonction des demandes.
- Contribution à la création d'un observatoire multirisque : poursuite des travaux initiés avec l'Université de Rouen sur l'impact sanitaire des canicules dans l'agglomération de Rouen.

→ Contribution au Plan régional santé travail (**PRST**) et Plan régional santé environnement 4 (**PRSE**)

Santé publique France-Normandie poursuivra sa contribution aux différents travaux du PRSE4 et à deux GT du PRST (Faire converger santé au travail santé publique et diagnostic territorial en santé). Elle poursuivra également sa contribution aux états des lieux et observatoire associés à ces deux plans.

→ Berce du Caucase

En lien avec l'axe 3 du PRSE 4 (renforcer la prévention des risques liés aux zoonoses et aux espèces animales et végétales, nuisibles à la santé dans un contexte de changement climatique), une étudiante du Master « One Health » va initier une réflexion sur l'impact sanitaire lié à la prolifération de la Berce du Caucase. Ce travail se fera en lien avec l'ARS, l'Université de Caen, la faculté des sciences pharmaceutique, le CAPTV, l'observatoire botanique de Brest (antenne de Caen), le conservatoire botanique antenne de Normandie et l'Omédit.



ENJEU 4

FARDEAU DES MALADIES ET DE LEURS DETERMINANTS, EN PARTICULIER CEUX MODIFIABLES PAR DES INTERVENTIONS, EFFICACITE DES INTERVENTIONS ET RETOUR SUR INVESTISSEMENT DE LA PREVENTION

« Réduire le fardeau par nos actions et par l'optimisation des politiques publiques fondée sur nos indicateurs »

Un enjeu majeur d'orientation du programme pluriannuel de contribution de l'Agence à l'amélioration de la santé consiste à observer, quantifier le fardeau des grandes pathologies et à identifier leurs déterminants, en particulier ceux modifiables par des interventions ; il s'agit aussi d'évaluer l'efficacité des interventions en pratique courante et d'estimer le retour sur investissement de la prévention, dans le cadre du développement de programmes d'économie de la prévention.

En 2024, le programme de Santé publique France-Normandie s'intégrera dans ces orientations et développera les projets suivants :

→ Participation aux premiers travaux du Gepp Maladies cardio-neuro-vasculaires (MCNV), diabète et nutrition

La prévalence des MCNV et du diabète, ainsi que la prévalence élevée du surpoids (obésité incluse) dans la région Normandie, en font un enjeu de santé publique fort, notamment pour l'ARS en termes de dimensionnement de l'offre de soins et de prévention primaire et secondaire. La présence d'inégalités sociales et territoriales pour ces pathologies et ces facteurs de risque nécessite de disposer de données à un niveau infra-départemental. Le Gepp aura pour objectifs de rendre lisibles et accessibles des données régionales pertinentes en région et d'articuler la surveillance épidémiologique avec la politique de prévention en région.

→ Périnatalité

L'ARS a besoin d'indicateurs épidémiologiques en santé périnatale à un niveau régional et infrarégional pour identifier et mettre en place des actions ciblées prioritaires, notamment de prévention et promotion de la santé. Un GT Périnatalité se met actuellement en place pour faciliter l'identification des besoins régionaux (sur les versants surveillance épidémiologique et PPS), mutualiser les outils, les analyses, faciliter les échanges de pratiques inter-cellules régionales et inter-directions. Ce GT s'inscrit dans le cadre, plus large, d'une réflexion autour du développement d'une communauté de pratique au sein de l'Agence, en raison de la transversalité de cette thématique et le besoin de travailler en lien avec les différentes directions métiers impliquées. Des travaux sur la déclinaison régionale d'indicateurs en santé périnatale et leur interprétation contextualisée sont prévus pour 2024.

→ Évaluation de la perception des parents, des motifs de non adhésion et des couvertures vaccinales suite à la campagne de vaccination HPV à l'école (VacciColl)

Santé publique France mènera au 1^{er} trimestre 2024 une étude d'évaluation de la campagne de vaccination HPV auprès des parents des élèves de 5^{ème}. Les 2 objectifs de l'étude seront de (1) générer des informations permettant, le cas échéant, d'optimiser les modalités de mise en œuvre des campagnes de vaccination des années à venir et (2) d'estimer les couvertures vaccinales afin de compléter l'analyse du nombre d'adolescents vaccinés contre HPV dans le

cadre de la campagne de vaccination en milieu scolaire (à partir des bordereaux CPAM transmis par la CNAM). Dans chaque région, environ 1 600 participants seront inclus via une sélection aléatoire de 30 collèges, puis de 2 classes dans chacun. Tous les élèves des classes sélectionnées seront inclus dans l'étude. Les parents des élèves seront interrogés par le biais d'un questionnaire en ligne, via les outils habituels de communication entre le collège et les parents (outil Pronote ou équivalent) concernant d'une part leur degré de satisfaction vis-à-vis des différentes composantes de l'action et les éventuels freins à l'adhésion à cette offre vaccinale, et d'autre part les modalités de vaccination de leur enfant (collège ou ville).

Santé publique France-Normandie sera en charge de la conduite de l'étude dans la région en lien avec l'ARS et le Rectorat. Un groupe de travail dédié à Santé publique France-Normandie a été mis en place durant le dernier trimestre 2023 compte-tenu des spécificités régionales de l'organisation de la campagne de vaccination au collège. Les analyses seront réalisées selon la méthodologie préconisée par le GT national.

→ **Lutte contre les cancers**

Santé publique France-Normandie poursuit sa participation au diagnostic régional des cancers en Normandie, coordonné par le réseau OncoNormandie. Les objectifs sont de disposer d'une vision régionale actualisée, d'aider à la décision, de prioriser les actions et d'en mesurer l'impact. Un premier rapport est prévu pour 2024.

→ **Lutte contre les addictions**

Après la publication en 2023 de la prévalence régionale de la consommation quotidienne de tabac en 2021 d'après les données issues du baromètre de Santé publique France 2021, le travail se poursuivra en 2024 avec la publication d'un article dans le Bulletin épidémiologique hebdomadaire (BEH) présentant des comparaisons interrégionales. Un travail est également en cours au niveau national de Santé publique France pour pouvoir estimer des données de consommation de tabac à une échelle infrarégionale. En 2024, il est également prévu la publication des données régionales de consommation d'alcool, toujours à travers les données issues du baromètre de Santé publique France 2021. Cette publication prendra la forme d'un point épidémiologique thématique spécial. L'objectif à terme est de pouvoir mettre à jour les données régionales de consommation de tabac et d'alcool tous les 2 ans.

Il est également prévu en 2024, une analyse des passages aux urgences suite à la consommation de drogues (dont cocaïne) en Normandie.

→ **Production d'indicateurs en santé mentale**

Dans le cadre du GEPP Santé Mentale, la poursuite des analyses et synthèses des indicateurs en santé mentale seront réalisées, sous forme de points épidémiologiques, afin de répondre aux besoins de l'ARS.

Dans le cadre de la feuille de route sur le mal-être des agriculteurs, Santé publique France - Normandie a développé un dispositif réactif de détection précoce de l'évolution de la fréquence des gestes suicidaires dans les zones rurales. Les premiers résultats de l'étude dessinent d'ores et déjà des perspectives de ciblage de communes en termes de déploiement de politiques locales de santé publique et ont été présenté en décembre 2023 au Comité national de pilotage et localement aux Projets Territoriaux de la Santé mentale (PTSM) de Normandie. Une note précisant ces résultats pour chaque région hexagonale va être diffusée au Coordonnateur national interministériel et aux directeurs généraux des ARS début 2024. Santé publique France – Normandie, accompagnera les partenaires locaux dans l'interprétation de ces résultats.

→ **Monitoring VIHTEST**

En 2023, Santé publique France – Normandie a lancé, conjointement avec l'ARS, le Corevih et l'URPS Biologiste, le monitoring du déploiement de VIH-Test en Normandie. L'enquête se termine en mars 2024 et les premiers résultats seront disponibles courant de l'année. Ils permettront d'étudier l'activité de dépistage du dispositif, sa contribution à l'offre globale de dépistage en Normandie et de décrire le profil des usagers. Les objectifs sont de s'assurer que le dispositif touche la population cible et de réadapter la promotion du dispositif si besoin.

→ **EQIS-PA morbidité et valorisation de l'EQIS mortalité**

Voir partie 3 Enjeux Santé environnement.



ENJEU 5

STRATEGIE DE PREVENTION, MARKETING SOCIAL ET APPROCHE PAR POPULATIONS

« Préserver et améliorer la santé des populations dans une perspective d'universalisme proportionné »

Afin de faire évoluer les connaissances, attitudes et comportements, ainsi que les représentations sociales des populations, Santé publique France déploie des dispositifs de marketing social s'appuyant sur les sciences comportementales, et articulés avec une offre d'aide à distance en santé. Le marketing social est complémentaire d'autres formes d'interventions de santé publique, parmi lesquelles celles visant au développement des compétences psychosociales (CPS) qui sont essentielles pour la prise de décision, la communication, la gestion des relations et des émotions, et contribuent ainsi à une meilleure santé. Ainsi, en 2024, les agents de Santé publique France – Normandie vont poursuivre le développement de connaissances sur les CPS, notamment en participant au séminaire « place de l'expertise dans la stratégie nationale de déploiement des CPS ».

La prise en compte du fardeau est essentielle dans l'approche de Santé publique France en prévention et promotion de la santé. Ainsi, l'agence poursuivra en 2024 une stratégie ambitieuse sur les facteurs de risques majeurs en termes de fardeau : tabac, alcool, nutrition / activité physique, santé mentale (troubles psychiques et conduites suicidaires). Santé publique France-Normandie poursuivra en 2024 sa participation à la feuille de route régionale en **santé mentale** (selon sollicitation de l'ARS), et transmission annuelle d'indicateurs dans le cadre du suivi de la stratégie nationale de prévention du suicide.

Concernant les **addictions**, Santé publique France-Normandie accompagnera comme chaque année l'ARS dans la lutte contre le tabagisme en relayant les outils de communication de Santé publique France autour de la campagne Mois sans tabac, dans le cadre du Comité de pilotage du plan régional de réduction du tabagisme (P2RT).

En 2024, Santé publique France – Normandie rejoint également un groupe d'experts sur la communication des addictions, piloté par l'ARS et la préfecture. Les objectifs étant d'informer sur l'état des lieux des consommations de produits et les risques, sur les accompagnements possibles, valoriser les actions et dispositifs locaux et relayer les campagnes nationales.

Par ailleurs, Santé publique France-Normandie poursuivra les réflexions sur le déploiement et l'évaluation du projet « Réflexe Santé Normandie », piloté par l'ARS Normandie, proposant un accompagnement au quotidien des familles.

En terme de prévention et de marketing social, la direction prévention promotion de la santé de Santé publique France vient en appui des Agences régionales de santé qui sont responsables de la mise en œuvre et du financement de la santé publique au niveau régional. Elle est donc chargée tout particulièrement de :

- La production et du transfert de connaissances sur les déterminants de la santé et les comportements ;
- L'expérimentation, l'évaluation, et le soutien au déploiement d'actions de terrain basées sur l'évidence ;
- Le marketing social pour faire évoluer les connaissances, attitudes et comportements ;
- Le plaidoyer/transfert des connaissances pour agir sur les environnements.

Santé publique France-Normandie pourra être un appui aux actions de prévention, notamment pour construire le plaidoyer, et à la reconnaissance des projets comme actions probantes. Les actions de prévention et de promotion de la santé de Santé publique France en 2024 seront relayées en région avec un calendrier préétabli.



ENJEU 6

INEGALITES SOCIALES, VULNERABILITES TERRITORIALES

« Favoriser une plus grande équité en santé »

Les inégalités sociales de santé résultent d'une inégalité de distribution d'une multitude de déterminants sociaux qui façonnent les conditions de vie dans lesquelles les personnes naissent, grandissent, vivent et vieillissent. Ces déterminants socio-économiques et territoriaux de la santé interagissent et influent sur l'état de santé d'une personne tout au long de sa vie. La période de l'enfance (incluant la périnatalité) constitue une fenêtre de vulnérabilité mais aussi d'opportunité pour agir. Limiter l'aggravation des inégalités sociales dès le plus jeune âge et tout au long de la vie reste un enjeu majeur de santé publique en France.

Santé publique France vise à ce que l'Agence documente les inégalités sociales de santé dans ses dispositifs de surveillance sanitaire et inscrive son action dans une perspective d'universalisme proportionné pour adapter les actions de prévention et de promotion de la santé selon le gradient social et les moduler au regard des populations concernées et des situations de vulnérabilité sociale. Les initiatives portées s'inscrivent également dans une logique d'équité, comprise comme l'absence de différences évitables ou remédiables entre différents groupes de personnes, qu'ils soient définis selon des critères socio-économiques, démographiques ou géographiques, satisfaite lorsque chacun peut parvenir à son plein potentiel de santé et de bien-être.

Au-delà de la compréhension de ces inégalités, l'enjeu vise également à mettre à disposition les indicateurs et les leviers d'action auprès des acteurs de terrain et des décideurs pour orienter leurs actions en faveur d'une plus grande équité en santé.

Ainsi, Santé publique France-Normandie participe aux travaux du groupe inter-Direction de Santé publique France sur les indicateurs équité en santé et plusieurs études régionales prendront en compte les inégalités sociales de santé :

- L'attraction géographique de l'offre de soins d'urgences libérale et hospitalière en Normandie et les caractéristiques sociodémographiques. Les objectifs étant de décrire l'activité des services d'urgences normands, connaître leurs attractions géographiques et connaître l'impact des facteurs socio-économiques dans l'accès aux soins d'urgences ;
- Réaliser, avec les partenaires locaux, un diagnostic territorial sur les couvertures vaccinales dans le département de l'Orne ;
- L'EQIS de plusieurs facteurs environnementaux menée sur l'agglomération de Rouen. Les bénéfices sanitaires d'action d'amélioration des expositions sont quantifiés selon les niveaux de défaveurs sociale des communes ;
- D'une façon plus globale, Santé publique France Normandie appuiera, dans ses domaines de compétences, les actions menées par les ARS visant à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.

Expertise, valorisation et partenariats en région

Santé publique France-Normandie participe à des activités transversales destinées à maintenir et développer l'expertise en région.

→ Développement de l'expertise de Santé publique France

Participation aux activités scientifiques de Santé publique France et aux pôle d'appui (PA), groupes de travail (GT) et d'échanges de pratique professionnelle (GEPP) mis en place au niveau national :

- GT « référents SurSaUD® »
- GT Air et santé
- GT Tuberculose
- GT légionelloses
- GT indicateurs géographiques
- GT saturnisme
- GT surveillance IRA en réanimation
- GT périnatalité
- GT cancers
- GT MDO
- Groupe d'utilisateur SI-EpiGEH
- Pole d'appui SNDS
- GEPP arboviroses ;
- GEPP vaccinations / GT VacciCol
- GEPP tabac et alcool
- GEPP IST-VIH
- GEPP santé mentale

Un GEPP Maladies cardio-neuro-vasculaires, diabète et nutrition est en projet afin de mettre à disposition et partager les connaissances sur ces pathologies et leurs facteurs de risque ; articuler la surveillance épidémiologique avec une politique de prévention ; exploiter les grandes enquêtes nationales au niveau régional (lorsque les tailles d'échantillon le permettent) ; anticiper de possibles sur-échantillonnages régionaux des grandes enquêtes nationales en lien avec les ARS.

Par ailleurs, l'équipe de Santé publique France-Normandie participera à des formations visant à maintenir et renforcer les connaissances et expertises de l'équipe et, en particulier, le développement de compétences internes pour mieux répondre aux alertes en matière d'organisation, d'action et en intégrant les sciences humaines ainsi que dans le domaine de l'évaluation des interventions de santé publique.

→ Participation aux activités régionales de santé publique des ARS (participation aux groupes de travail régionaux, participation à la communication régionale en situation épidémique) :

- Comité de pilotage et programme de vaccination ;
- Comité de pilotage et programme IST/VIH ;
- Comité de pilotage du programme régional de réduction du tabagisme en région Normandie ;
- Comité de pilotage du Mois sans Tabac Normandie ;
- Comité de pilotage prévention du suicide ;
- Comité de pilotage réduction des inégalités sociales de santé ;
- GT de la semaine européenne de la vaccination en région Normandie ;
- GT « santé des jeunes » de l'ORS-CREAI ;
- GT du PRST ;

- GT du PRSE 4 ;
- GT « ORU » ;
- GT dépistage organisé des cancers ;
- Comités technique et de pilotage du plan de protection de l'atmosphère (PPA), piloté par la DREAL.

• Valorisation

Rétro-information des partenaires de veille sanitaire : édition et diffusion des points épidémiologiques hebdomadaires et de Bulletins de Santé Publique (BSP) thématiques :

- Points épidémiologiques hebdomadaires sur la surveillance des pathologies hivernales ;
- Points épidémiologiques thématiques seront édités à l'occasion de situations particulières (ex : surveillance et bilan des vagues de chaleur, événement exceptionnel...) ou de rétro-information sur des données de surveillance (santé mentale, JOP, arboviroses) ou d'enquête (consommations régionales de tabac et alcool via les données du baromètre de Santé publique France...) ;
- Santé publique France-Normandie prévoit de publier les BSP suivants au cours de l'année 2024 :
 - o Un bilan canicule et santé 2023 (février 2024)
 - o Un bilan « pathologies hivernales » sur la saison 2023-2024 ;
 - o Un bilan Covid-19 faisant la synthèse de la surveillance de mars 2020 à février 2023, avant le changement des modalités de dépistage (janvier 2024) ;
 - o Un bilan vaccination sur les principaux indicateurs de couverture vaccinale en Normandie (avril 2024) ;
 - o Un bilan Santé mentale en fonction des objectifs du Gepp
 - o Un bilan « VIH-IST » (décembre 2024) ;
 - o Un bilan indicateurs épidémiologiques régionaux de la périnatalité
 - o Un bilan saturnisme

Selon la thématique des BSP, une collaboration avec l'ARS pour la valorisation scientifique sera établie, avec réflexion conjointe lors du projet de valorisation, en amont de la phase de rédaction/diffusion.

Valorisation scientifique : rédaction et édition de publications scientifiques et participation à des colloques et des congrès scientifiques

- Santé publique France-Normandie consacre une partie de son activité à la valorisation des actions menées par Santé publique France et l'ARS, par des publications (rapports, notes et avis, articles, etc.). Dans le cas de valorisations issues de travaux réalisés en commun avec l'ARS, des auteurs ARS seront proposés pour ces valorisations ;
- La valorisation scientifique se fait aussi par des communications (orales ou affichées) soumises par Santé publique France-Normandie lors de colloques et congrès scientifiques régionaux ou nationaux.

Participation à des activités d'enseignement et de formation continue, et accueil de stagiaires et internes

- Santé publique France Normandie est site agréé pour l'accueil d'internes de santé publique et accueille des stagiaires de Master. En 2024, en plus des internes de santé publique, nous accueillerons une stagiaire de Master 1 One Health ;
- Santé publique France Normandie va initier sa participation à la formation des internes de Santé publique (cours sur la surveillance épidémiologique).

• Partenariats

Santé publique France-Normandie continuera à développer des collaborations avec les acteurs régionaux notamment dans le cadre de l'élargissement des missions de Santé publique France.

En 2024, comme les années précédentes, des collaborations seront maintenues ou renforcées avec l'ARS Normandie, afin de conforter les diagnostics territoriaux d'état de santé de la population, en mettant en commun les données et leur interprétation. Ces collaborations seront également l'occasion de diffuser auprès du niveau régional l'ensemble des connaissances disponibles à Santé publique France.

Afin de s'appuyer sur une expertise locale bien identifiée, acquérir des compétences et favoriser l'innovation dans les domaines de compétences de Santé publique France, l'année 2024 verra des collaborations renforcées avec :

- Le CPIas dans le cadre de la surveillance des IRA en ESMS ;
- Le Corevih à la fois sur le VIH-Sida et les IST ;
- L'ORS-CREAI Normandie et l'OR2S, sur les champs santé mentale, addiction et santé des jeunes ;
- L'URPS Biologiste, dans le cadre de l'évaluation VIH-Test ;
- Les laboratoires de virologie des CHU de Caen et Rouen, dans le cadre d'Emergen ;
- L'Université de Rouen dans le cadre de notre contribution à la création d'un observatoire multirisques en Normandie ;
- L'Université Caen - UFR Santé, faculté des sciences pharmaceutiques dans le cadre de travaux sur la Berce du Caucase ;
- L'OMEDIT Normandie dans le cadre de travaux sur la Berce du Caucase ;
- Les réanimateurs et les biologistes impliqués dans le réseau de surveillance des cas graves de grippe et Covid-19 ;
- Promotion Santé Normandie, dans le cadre de la périnatalité ;
- Le SAMU, dans le cadre de la surveillance sanitaire du grand rassemblement lié à la commémoration du 80ème anniversaire du débarquement et du RETEX Armada ;
- La direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (Dreal) ;
- Atmo Normandie et la Métropole Rouen Normandie sur la pollution atmosphérique et les EQIS ;
- Le CHU de Rouen, en lien avec l'entrepôt de données de santé hospitalières ;
- La Dreets dans le cadre de l'incendie de Rouen de 2019 et dans le cadre du Gast Normandie.
- La Préfecture Normandie et sous-préfectures départementales, notamment en lien avec les grands rassemblements.
- Les Métropole de Rouen et Métropole de Caen, sur le sujet de la pollution de l'air et du changement climatique.
- L'URML médecins dans le cadre de situations sanitaires exceptionnelles.

→ Rencontres de Santé publique en Normandie

Habituellement réalisées sur une journée, l'ARS Normandie et Santé publique France-Normandie ont décidé d'organiser ces manifestations sous un format de webinaires thématiques. Ces webinaires s'adresseront à tous les acteurs impliqués dans le domaine de la veille, de l'alerte, de la gestion sanitaire et plus largement de la santé publique au niveau régional, en particulier les professionnels de santé qui jouent un rôle central dans la gestion des événements sanitaires. Trois thématiques ont d'ores et déjà été identifiées :

- La biosurveillance ;
- La promotion du signalement ;
- Les actions de santé publique sur les zoonoses.

CONTACT

Direction des régions – Santé publique France – Normandie

Cire-normandie@santepubliquefrance.fr

www.santepubliquefrance.fr/regions/normandie



**Rapport de
programmation
2024**

Santé publique France – Normandie – Janvier 2024

